Balade n°2 : entre marais doux et marais de la Seudre- GRAVEL et VTC

Très facile | **À vélo** | **2 h** | **30.0 km**

Départ 2 Rue de la Brousse
17890, Chaillevette

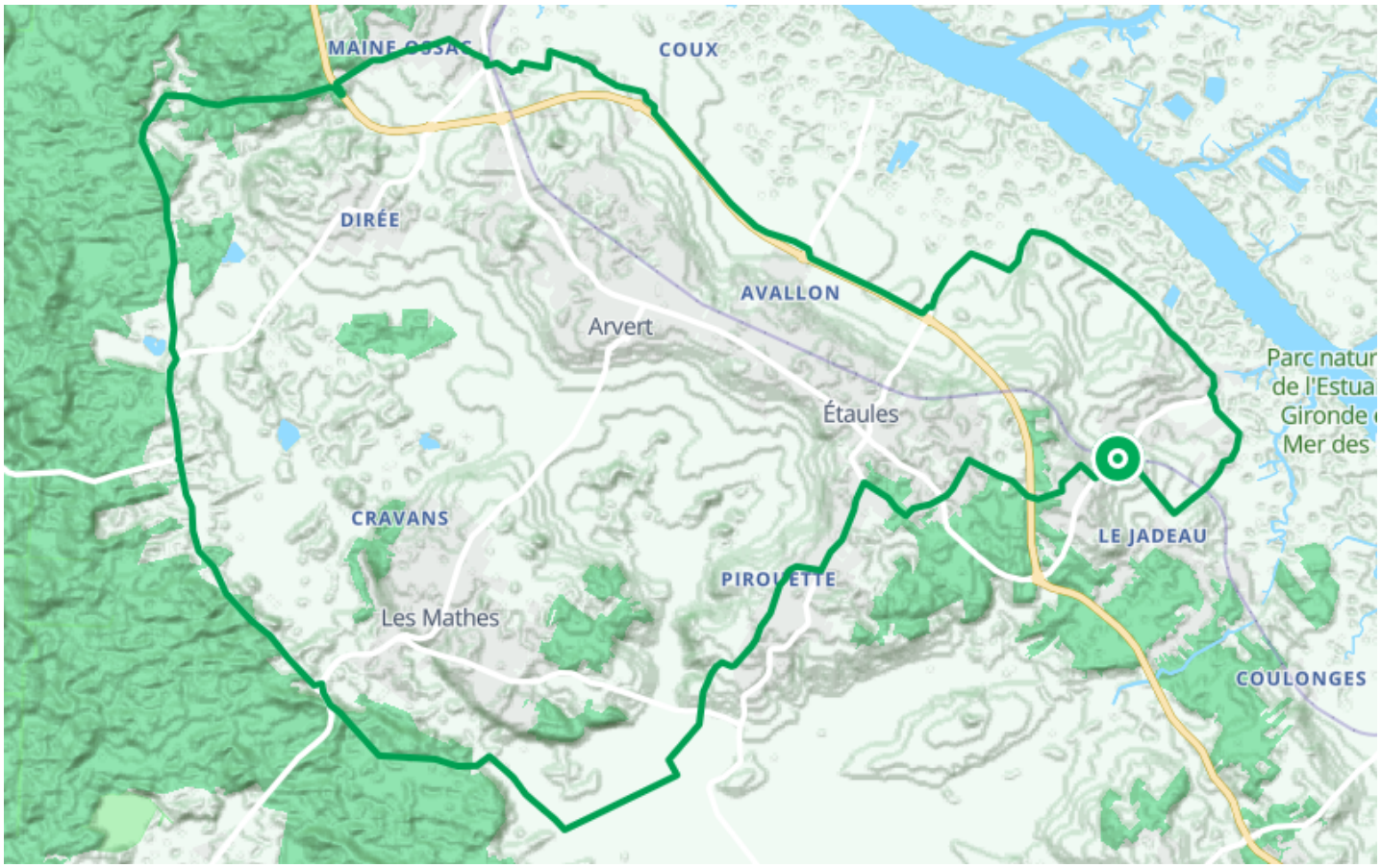

Descriptif

Au départ de Chaillevette suivre le balisage DV, en quittant l'itinéraire des Chemins de la Seudre au niveau de la "Route du Velours", cet axe s'engage sur la "Route des Mouillères" pour rejoindre le bourg au niveau de la gare du train touristique du "Train des Mouettes", puis prendre la direction d'Etaules. Après avoir traversé le bourg, le parcours descend en direction des marais doux de Saint Augustin et des Mathes en s'engageant sur la voie verte de la "Passe de l'Etang". L'itinéraire se poursuit ensuite vers l'entrée de la commune des Mathes au rond point de "La Baraque" et se connecte à l'axe N°10 - La Tremblade à La Palmyre.
Vous enchainerez les axes cyclables de la CARA avec des portions de liaisons non balisées.

Informations pratiques

Toutes les balades de la CARA : https://sports-nature.agglo-royan.fr/balades-velo

Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique
107 Avenue de Rochefort
+33546396420
https://sports-nature.agglo-royan.fr/apn

Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play